

Projets pour l'espace

Vers le développement des systèmes à satellites

Dix ans à peine après le lancement d'Anik A-1, son premier satellite de communications, le Canada s'apprête à mettre sur orbite Anik D, un satellite d'avant-garde qui couvrira tout le territoire. Le lancement marquera à la fois un aboutissement et l'ouverture d'une nouvelle période d'intense activité dans le domaine spatial.

Le gouvernement canadien estime de longue date qu'il doit se faire l'artisan des moyens qui sont capables de favoriser l'utilisation des technologies de l'espace. Deux considérations l'inspirent : l'utilisation de l'es-

abordables. Même dans les secteurs où ce rôle ne lui incombe pas d'emblée, il est souvent de l'intérêt général que le gouvernement s'emploie à établir la viabilité technique et économique de nouveaux services et facilite ainsi l'introduction d'opérations commerciales avantageuses.

La stratégie du programme spatial tient compte de l'ouverture d'un vaste marché intérieur pour les systèmes à satellites, marché que l'on évalue à 1 milliard de dollars canadiens (environ 5 milliards de francs français) au cours des dix années qui viennent. Les systèmes Anik de Télésat Canada,

tence qui est essentielle à l'industrie canadienne pour la conception et la réalisation des sous-systèmes. C'est dans cet esprit qu'il a confié à Spar Aerospace, société qui emploie deux mille personnes en divers points du Canada, un rôle de chef de file qu'elle a déjà exercé avec le télémanipulateur de la navette Columbia (1). De nombreuses autres entreprises bénéficieront de sous-contrats, ce qui assurera la croissance d'une industrie spatiale implantée aussi bien en Colombie-Britannique et dans les provinces des Prairies qu'au Québec et dans l'Ontario.



Le satellite Anik D-1, qui sera lancé au mois d'août.

pace doit contribuer à la réalisation d'objectifs économiques, sociaux et culturels du pays; la création d'une forte industrie spatiale peut donner au Canada une place de choix sur un marché mondial en plein essor.

En raison de l'immensité du territoire, plus étendu que l'Europe entière, et de la dispersion de la population canadienne, de surcroît bilingue et multiculturelle, le satellite convient fort bien à la prestation de nombreux services essentiels. Puisque certains de ces services sont assurés par l'État, celui-ci a intérêt à mettre au point des moyens susceptibles de rendre les prestations plus efficaces à des prix

Anik D

Dernier-né de la série des satellites de communications Anik ouverte en 1972, Anik D est le plus élaboré et le plus puissant. Long de près de sept mètres (antenne déployée), d'un diamètre de plus de deux mètres, pesant 620 kilos, il offre vingt-quatre canaux pouvant servir à retransmettre 960 circuits téléphoniques ou 1 programme de télévision couleur chacun. Il est conçu pour être mis en orbite aussi bien par la navette spatiale Columbia que par une fusée à trois étages (Delta). Sa durée de service est estimée à huit ou dix ans. Deux exemplaires d'Anik D remplaceront le dernier satellite de la série Anik A lancé en 1975. Anik est un mot inuktituk (esquimau) qui signifie Frère.

société d'économie mixte, devront être remplacés au cours de cette période. On prévoit aussi que l'utilisation des satellites pour la télévision en direct connaîtra une grande expansion à l'échelle mondiale. Aussi le gouvernement s'est-il donné notamment pour objectifs de réaliser des programmes à forte teneur canadienne (cette teneur n'était que de 13 % pour les premiers Anik), de mettre au point des techniques nouvelles, d'obtenir des produits spéciaux, d'accéder dans le domaine des systèmes à une compé-



Anik C couvre la majeure partie du Canada habité.

Télécommunications. Dans le domaine des télécommunications, le programme comprend un projet (Msat) de démonstration de télécommunications pour "usagers mobiles" : navires, avions, véhicules et autres installations mobiles. Le projet serait surtout destiné aux régions rurales et aux régions éloignées, où les installations au sol sont ou insuffisantes ou inexistantes. Les activités d'exploitation des ressources naturelles (mines, hydrocarbures, forêts, etc.) et les pouvoirs publics fédéraux

1. Sur le télémanipulateur spatial, voir Canada d'aujourd'hui, avril 1982.